

Auvergne



N° 2

Octobre 2014

Les activités au service de la population, facteur de résistance à la crise

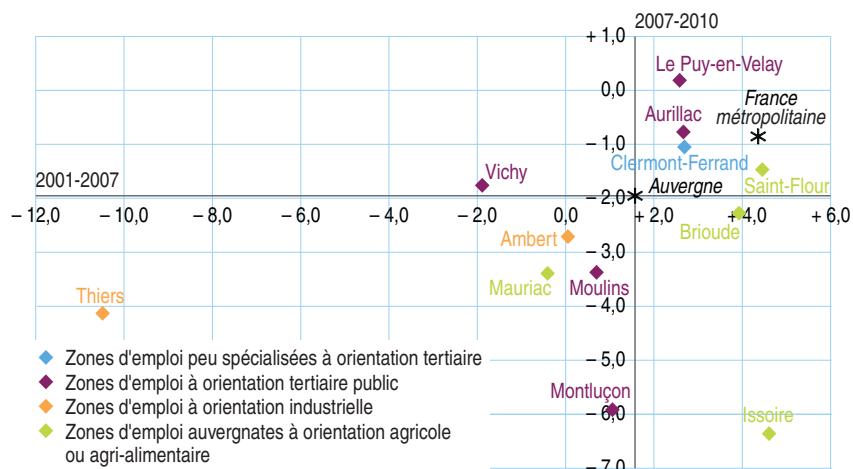
La récente crise économique a fortement marqué l'économie française. Elle a touché toutes les zones d'emploi auvergnates, mais pas de façon identique. Les territoires où l'emploi avait le plus progressé avant 2008 sont souvent ceux qui ont le mieux réagi à la crise. À l'inverse, ceux dont l'emploi évoluait moins favorablement que la moyenne avant 2008 ont en général moins bien résisté. Certaines zones d'emploi auvergnates ont toutefois suivi des trajectoires différentes. Ainsi, celle d'Issoire faisait partie des plus dynamiques avant la crise. Pourtant, le nombre d'emplois y a fortement diminué depuis 2008. Les caractéristiques démographiques et économiques des zones d'emploi expliquent largement leur comportement face à la crise. Celles présentant un profil industriel ont été plus vulnérables, compte tenu de l'importance des activités très concurrentielles dans leur structure productive. Une part importante d'actifs de plus de 50 ans et de chômeurs de longue durée témoignent de l'ancienneté des difficultés sur le marché du travail. Cette situation amoindrit la capacité du territoire à faire face à la crise. À l'inverse, les zones qui, telle celle de Clermont-Ferrand, parviennent à attirer des actifs qualifiés ont mieux supporté la crise.

Sandra Bouvet, Insee

La crise économique et financière mondiale a eu un fort impact sur l'économie nationale. Elle s'est fait ressentir en France dès le début de l'année 2008. Ainsi, le nombre d'emplois, qui progresse entre 2001 et 2007, recule en 2008 et l'année suivante. Toutefois, l'impact de la crise diffère selon les territoires. Certains possédaient des atouts pour faire face aux difficultés économiques, alors que d'autres étaient moins bien armés. La présente étude analyse la réaction des zones d'emploi auvergnates face à la crise, au regard de leur comportement antérieur et de leurs caractéristiques. Elle s'attache à mettre en évidence des facteurs de vulnérabilité ou de résistance.

1 Les territoires les plus dynamiques avant la crise ont souvent mieux résisté

Évolution de l'emploi avant et après la crise (en %)



Note de lecture : en Auvergne, le nombre d'emplois a progressé de 1,6 % entre 2001 et 2007 puis a reculé de 2 % entre 2007 et 2010.
Source : Insee, Estel.

Un modèle économétrique pour comprendre les différences d'évolution de l'emploi

Cette étude analyse la réaction des zones d'emploi à la crise, compte-tenu de leurs caractéristiques en termes de population, de chômage et de revenu, de structure productive ou d'infrastructures. L'effet du voisinage est aussi appréhendé. En effet, les territoires ne sont pas isolés et sont influencés par la situation des zones proches. Cette dimension est prise en compte à travers un modèle spatial autorégressif. Celui-ci permet de mettre en évidence les facteurs de résistance ou de vulnérabilité à la crise. Ainsi, une zone d'emploi attractive, en particulier vis-à-vis de la main-d'œuvre qualifiée, avec une sphère présentielle importante et une productivité du travail forte devrait mieux résister à la crise. Une part importante d'actifs de plus de 50 ans et de chômeurs de longue durée témoignent de l'ancienneté des difficultés sur le marché du travail. Cette situation amoindrit la capacité du territoire à faire face à la crise.

Les zones d'emploi auvergnates diversement touchées

Entre 2001 et 2007, l'emploi s'accroît moins rapidement en Auvergne qu'en moyenne nationale (respectivement + 1,6 % et + 4,5 %). De même, la chute de l'emploi entre 2007 et 2010 est plus marquée dans la région (- 2,0 % contre - 0,8 %). Cependant, la situation diffère sensiblement selon les zones (*figure 1*), même si l'évolution de l'emploi depuis la crise dépend le plus souvent de la situation antérieure.

Les zones d'emploi d'Aurillac, de Clermont-Ferrand, du Puy-en-Velay et de Saint-Flour sont dans la situation la plus favorable : les gains d'emplois sont plus importants avant 2007 qu'en moyenne régionale et les pertes d'emplois plus faibles ensuite. En revanche, à Ambert, Mauriac, Montluçon, Moulins et Thiers, l'emploi augmente moins que dans l'ensemble de l'Auvergne, voire diminue, entre 2001 et 2007 et recule plus fortement entre 2007 et 2010. Ces territoires, plus ou moins en difficulté avant la crise, ont aussi moins bien résisté à celle-ci.

Enfin, trois zones se sont distinguées par des trajectoires atypiques : l'évolution de leur emploi pendant la crise n'est pas celle que laissait attendre la situation d'avant-crise. Ainsi, dans la zone de Brioude et encore plus nettement dans celle d'Issoire, l'emploi a moins bien résisté qu'en Auvergne, alors qu'entre 2001 et 2007, il avait progressé plus vite qu'en moyenne régionale et nationale. À l'opposé, l'emploi dans la zone de Vichy n'a pas plus souffert de la crise que l'échelon régional, alors qu'il avait régressé sur la période précédente.

La vulnérabilité des zones d'emploi face à la crise dépend en grande partie de leurs profils productifs et démographiques. La diversité de ces profils peut être prise en compte à travers la typologie des spécificités des zones d'emploi élaborée par la DATAR en 2012 (*méthodologie*). Celle-ci définit six catégories de zones d'emploi. Deux d'entre elles ne sont pas présentes en Auvergne. Il s'agit, d'une part, des zones densément peuplées où sont surreprésentés

les cadres et, d'autre part, des zones touristiques. Ce sont les plus dynamiques en termes d'emploi quelle que soit la période ; de ce fait, elles tirent vers le haut l'emploi français. Les quatre autres types de zones d'emploi, tous présents dans la région, ont moins bien résisté à la crise. Ceci explique en partie le plus fort recul de l'emploi auvergnat. Les territoires à orientation tertiaire

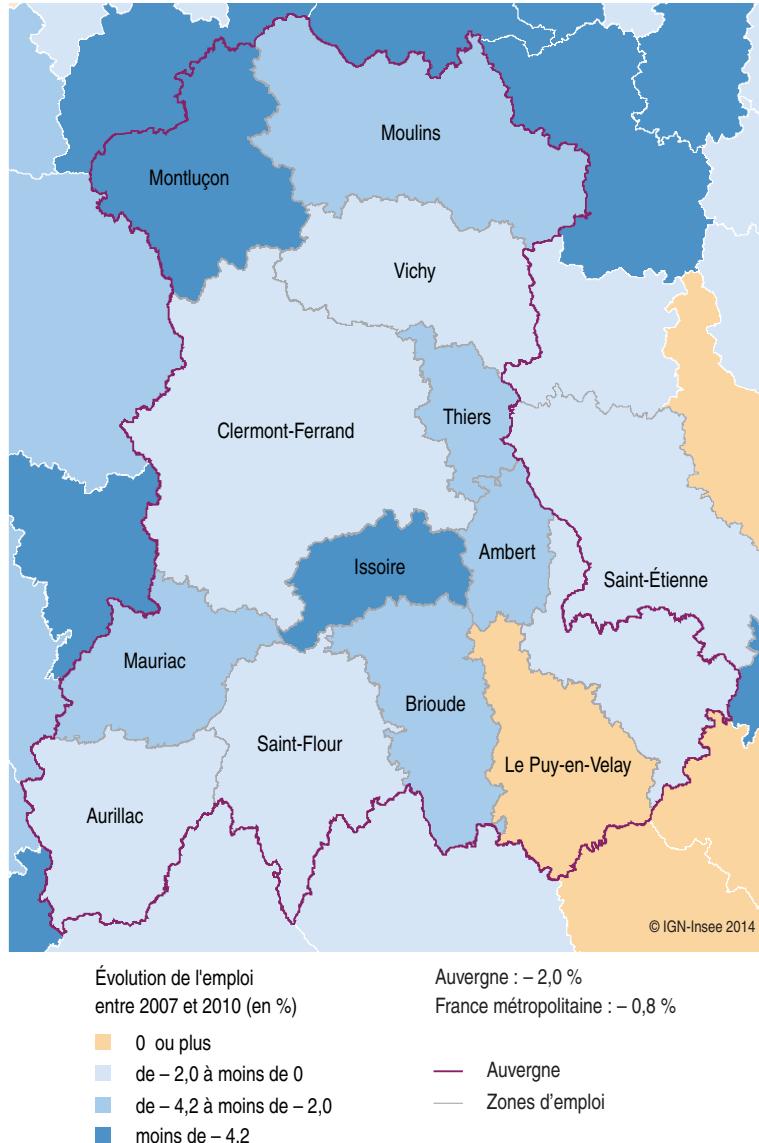
public ont perdu le moins d'emplois (- 1,6 % entre 2007 et 2010 en moyenne nationale). Pendant cette même période, l'emploi s'est réduit davantage dans les zones peu denses à orientation agricole et dans celles peu spécialisées à orientation tertiaire (- 2,1 %). Cette évolution identique pour ces deux catégories de zones avait toutefois été précédée par une évolution plus soutenue dans les zones à orientation agricole (+ 2,9 % contre + 1,8 %). Enfin, les zones à orientation industrielle se sont avérées les plus vulnérables. En effet, entre 2007 et 2010, l'emploi y a en moyenne reculé de 3 % contre 0,8 %.

Des zones d'emploi industrielles en difficulté

Ambert et Thiers, où l'industrie regroupe plus de 35 % des emplois salariés, sont des zones d'emploi à orientation industrielle. Compte tenu notamment de leur structure

2 Le Puy-en-Velay : seule zone d'emploi auvergnate dont l'emploi n'a pas reculé pendant la crise

Évolution de l'emploi entre 2007 et 2010 (en %)



Source : Insee, Estel.

productive, ces dernières ont été plus affectées par la crise. Elles se distinguent en effet par un poids élevé des secteurs « importateurs¹ ». Ceux-ci subissent une forte concurrence internationale qui les fragilise en période de conjoncture défavorable. Dans la zone d'emploi de Thiers, au 2^e rang des zones d'emploi françaises pour le poids des secteurs importateurs, ces derniers représentent 25 % des emplois salariés contre 11 % pour les territoires de même catégorie et seulement 7 % pour la moyenne des zones d'emploi françaises. En effet, les activités de la coutellerie, de la forge et du décolletage y sont très présentes. La part des secteurs importateurs est beaucoup plus faible dans la zone d'emploi d'Ambert (8 %). Celle-ci est davantage spécialisée dans l'industrie pharmaceutique et les équipements électriques, ce qui peut expliquer en partie sa meilleure résistance.

Légère progression de l'emploi dans la zone du Puy-en-Velay pendant la crise

Dans les zones d'emploi à orientation tertiaire public de la métropole, l'évolution de l'emploi pendant la crise est proche de la moyenne nationale et donc supérieure à la moyenne auvergnate. Ceci s'explique notamment par le poids important des emplois dans la sphère présentielle.

En Auvergne, les zones d'emploi d'Aurillac, de Montluçon, de Moulins, du Puy-en-Velay et de Vichy font partie de cette catégorie. Elles ont cependant réagi assez différemment face à la crise. Celles abritant les préfectures de département ont plutôt mieux résisté. En effet, le tertiaire non marchand, qui concentre plus de 40 % de l'emploi salarié, a joué un rôle d'amortisseur pendant la crise.

Ainsi, la zone du Puy-en-Velay est le seul territoire auvergnat dont l'emploi n'a pas reculé entre 2007 et 2010 (*figure 2*). Il a même très légèrement progressé. Sur cette période, l'emploi de ce territoire a donc évolué de façon nettement plus favorable qu'en Auvergne ou qu'en France. Entre 2007 et 2010, il a progressé dans le secteur tertiaire, marchand comme non marchand, et diminué dans les autres secteurs d'activités.

¹ Les secteurs importateurs sont ceux dont la part de la demande intérieure satisfait par des importations de produits est importante. Il s'agit des secteurs « fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure », « Industrie chimique », « Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements », « Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques » et « Fabrication d'équipements électriques ».

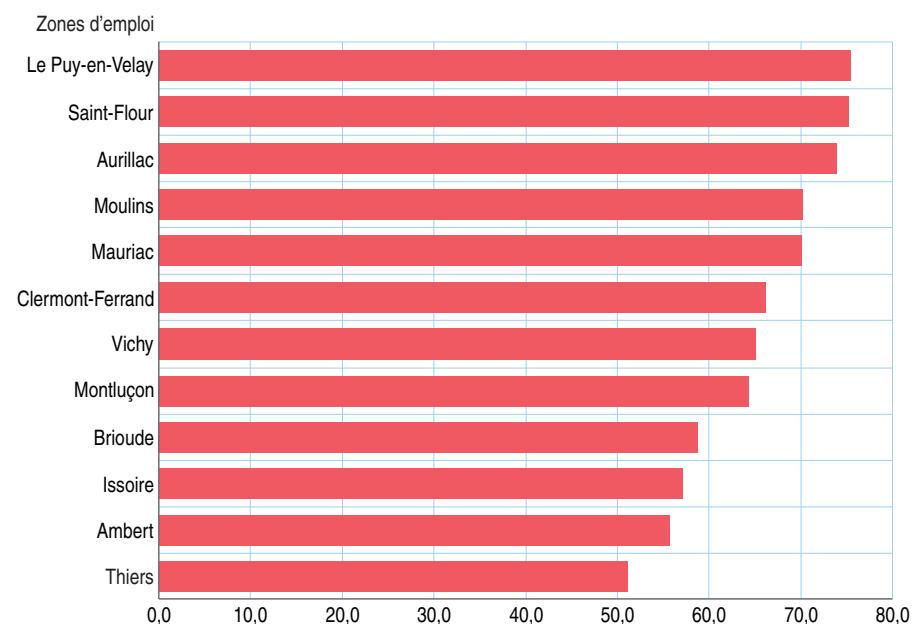
Dans la zone d'Aurillac, les effectifs ont légèrement diminué, mais moins que dans la région ou en métropole. En revanche, Moulins a perdu relativement plus d'emplois pendant la crise que l'Auvergne. Cette zone est pénalisée par la mauvaise conjoncture économique des territoires voisins, notamment ceux de l'Allier mais aussi ceux des régions limitrophes.

Montluçon : moindre résistance à la crise

Entre 2007 et 2010, dans la zone de Vichy, l'emploi a reculé au même rythme que la moyenne régionale. Il s'est réduit dans tous les secteurs d'activité, hormis dans le tertiaire non marchand où il est resté stable. Les caractéristiques du marché du travail

3 La sphère présentielle protège de la crise

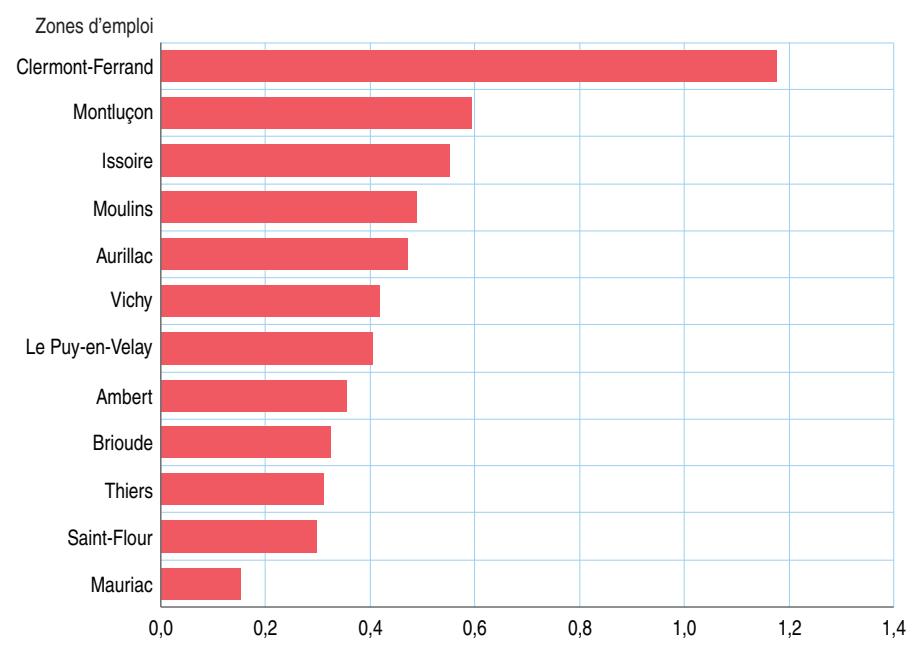
Part de l'emploi présentiel dans l'emploi salarié total en 2007 (en %)



Source : Insee, Clap.

4 Clermont-Ferrand : zone auvergnate la plus attractive pour les actifs qualifiés

Part des actifs qualifiés nouvellement arrivés dans l'emploi total en 2007 (en %)



Note de lecture : en 2007, dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand, 1,2 % de l'emploi total est occupé par des actifs qualifiés qui travaillent depuis moins de cinq ans sur ce territoire.

Champ : les actifs qualifiés sont les cadres du privé ainsi que les personnels de conception recherche hors recherche publique.

Source : Insee, Recensement de la population 2007.

expliquent en partie cette diminution. En effet, les chômeurs de longue durée sont relativement plus présents à Vichy qu'ailleurs. Ils représentent 40 % des personnes en recherche d'emploi, contre 29 % dans l'ensemble des zones d'emploi métropolitaines. La surreprésentation de cette catégorie de chômeurs témoigne de l'ancienneté des difficultés que connaît le marché du travail de cette zone.

Enfin, la zone de Montluçon a perdu relativement plus d'emplois pendant la crise que la moyenne régionale. La structure du tissu économique apparaît plutôt défavorable, avec une part importante de secteurs fortement soumis à la concurrence internationale. En effet, un grand nombre d'établissements implantés sur ce territoire travaillent pour le secteur automobile. L'industrie a donc particulièrement souffert ainsi que, dans une moindre mesure, les services marchands qui englobent les activités d'intérim.

Saint-Flour s'en sort mieux parmi les zones peu denses

Les zones peu denses à orientation agricole ou agri-alimentaire se caractérisent par de faibles densités d'emplois et d'habitants ainsi que par une surreprésentation des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Brioude, Issoire, Mauriac et Saint-Flour s'inscrivent dans cette catégorie. Avant 2008, ces zones auvergnates ont une évolution d'emploi identique aux zones françaises de même catégorie. Mais elles ont moins bien résisté que leurs homologues à la crise.

Elles ont généralement été pénalisées par leur moindre attractivité vis-à-vis de la main d'œuvre qualifiée. De plus, la plus forte présence des chômeurs de longue durée souligne des difficultés persistantes sur le marché du travail.

Entre 2007 et 2010, parmi ces quatre zones, seule celle de Saint-Flour perd proportionnellement moins d'emplois qu'en moyenne régionale, grâce à la structure de son tissu économique. En effet, les secteurs fortement concurrentiels y sont moins présents et la sphère préventive plus importante (*figure 3*).

Cette dernière regroupe les trois quarts des emplois.

La zone d'emploi de Mauriac, dont la structure sectorielle s'apparente à celle de Saint-Flour, a pourtant moins bien résisté à la crise. Entre 2007 et 2010, ce territoire a perdu 3,4 % de ses emplois, soit deux fois plus qu'à Saint-Flour. Ceci s'explique, en partie, par un plus fort déclin démographique et une part élevée de séniors. En effet, ces derniers retrouvent plus difficilement un emploi lorsqu'ils se trouvent en situation de chômage. Les services non marchands sont les plus pénalisés, l'emploi y a diminué de 7 % entre 2007 et 2010.

La zone d'emploi d'Issoire fortement touchée par la crise

Le profil économique des zones d'emploi de Brioude et d'Issoire diffère de celui de Saint-Flour et de Mauriac. L'industrie, en difficulté ces dernières années, y est plus présente. Ainsi, la zone d'emploi de Brioude a un peu moins bien résisté à la crise (-2,3 %) que la région, malgré une croissance de l'emploi plus soutenue avant crise. Ce recul est entièrement imputable à l'industrie qui concentre trois salariés sur dix en 2007. Brioude a en particulier souffert des difficultés du secteur automobile.

Enfin, Issoire est la zone auvergnate qui perd le plus d'emplois sur cette période (-6,4 %), après une croissance assez soutenue avant crise. Le secteur des services marchands, qui comprend les intérimaires, est particulièrement touché. La structure de l'appareil productif de la zone

issoirienne est défavorable. Ce territoire est très spécialisé dans la métallurgie et la fabrication de matériels de transports, activités soumises à une importante concurrence internationale. Les parts de ces secteurs dans l'emploi sont respectivement neuf et cinq fois plus élevées qu'en moyenne nationale. Par ailleurs, ce territoire se distingue aussi par une attractivité limitée vis-à-vis des entreprises : entre 2007 et 2010, la part des emplois créés par un centre de décision extérieur au territoire est très faible.

Clermont-Ferrand a un peu mieux résisté à la crise que la plupart des autres territoires auvergnats

Entre 2007 et 2010, la croissance de l'emploi dans la zone de Clermont-Ferrand est inférieure à la moyenne nationale, mais reste proche de celle de l'ensemble des zones d'emploi peu spécialisées à orientation tertiaire. Elle est donc plus favorable qu'en moyenne régionale. Si Clermont-Ferrand a un peu mieux résisté à la crise que la plupart des territoires auvergnats, c'est notamment grâce à une attractivité plus importante vis-à-vis de la main-d'œuvre qualifiée. Ainsi, la part des emplois occupés par des actifs qualifiés nouvellement arrivés sur le territoire atteint 1,2 % dans cette zone, contre 0,7 % pour la moyenne des zones d'emploi métropolitaines ou des zones du même groupe (*figure 4*). En revanche, Clermont-Ferrand a pu être pénalisée par la baisse de l'emploi assez marquée qui a touché la plupart des zones qui l'entourent. ■

Méthodologie

La DATAR a réparti les zones d'emploi françaises en 6 groupes : les zones d'emploi denses avec surreprésentation des emplois de cadres, les zones peu spécialisées à orientation tertiaire, celles à orientation tertiaire public, celles à spécialisation industrielle, les zones peu denses à orientation agricole ou agri-alimentaire et celles à orientation touristique. Cette classification reflète les caractéristiques structurelles de ces territoires. Elle prend en compte leur démographie, leur attractivité, la structure de leur appareil productif, la qualification de leurs emplois et le revenu de leurs ménages.

Pour en savoir plus :

- Brière L., Clément É., "Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise", Insee Première n°1501, juin 2014.
- Gauvin M., "En Auvergne, l'emploi ne retrouve pas son niveau d'avant crise", Insee Auvergne, La lettre n°93, janvier 2013.
- Territoires en mouvement, la lettre d'information de la DATAR, n°12, octobre 2013.

